

JANVIER 2019

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2019

Les organisateurs des Championnats nationaux sont officiellement désignés :

- N1 : GRS Caladoise à Arnas (Villefranche sur Saône) les 11 et 12 mai
- N3 : UF Quincy sous Senard à Epinay sous Sénart les 25 et 26 mai
- N2 : Graines de Gym Estrablin à St Romain en Gal Les 8 et 9 juin

Nous remercions ces organisateurs pour leur implication.

Rappels : Les ensembles A4 ne sont plus à finalité nationale, donc ne concourent plus au National 3, les A' ne figurent plus dans le programme technique, elles ne participent plus au trophée fédéral, elles matcheront en A+ au championnat national 1. Les régions sont libres de séparer les deux catégories dans leur championnat.

REEQUILIBRAGE DES CHAMPIONNATS RAPPEL

Les championnats N1 et N2 sont de plus en plus déséquilibrés en terme de nombre de passages et donc de temps. Notre souci est de retrouver une bonne répartition pour préserver la santé des gymnastes et des juges.

En conséquence pour l'année 2019, la catégorie A2 sénior sera transférée sur le national 1 à titre expérimental.

DECISIONS CONCERNANT LES EXAMENS DE JUGES

- Les formations doivent être faites au niveau régional
- Lors du passage des examens théoriques, deux personnes seront présentes avec si possible double correction.
- Comme les formations des cadres, les formations et examens de juges seront dorénavant validés par la commission nationale : la responsable régionale transmettra les dossiers à la CN : calendrier, listing, notes, copies, décisions prises. Les copies ne seront pas recorrigées mais l'ensemble de la procédure sera vérifiée pour validation officielle. Les dossiers seront archivés au siège.

DECISIONS CONCERNANT LES JUGES

« Le juge a l'obligation de tenir ses connaissances à niveau. » cf p.20-21 du Programme Fédéral

- Suite aux derniers championnats nationaux, certains manquements aux règles et devoirs des juges ont été constatés.
- La commission nationale se réserve le droit de donner des avertissements et/ou d'exiger que les formations et les examens soient repassés pour les juges qui ne respecteraient pas les obligations morales et techniques des juges (page 21 du programme fédéral) ou qui seraient en difficultés dans un domaine du jugement.

CONSIGNES AUX RESPONSABLES REGIONALES

Un dossier partagé a été ouvert dans une box pour les responsables de régions, il contient différents documents utiles. Chacune a été invitée, en cas de problème d'accès, s'adresser à : (jugement.grs@fscf.asso.fr)

Les responsables régionales sont invitées à faire remonter à la CN (pour Céline Farnier (grs@fscf.asso.fr et dépôt dans la box) les calendriers régionaux (formation et compétitions) Un calendrier récapitulatif des championnats sera établi et mis à disposition pour d'éventuels échanges de juges ou de gymnastes.

LA CN DE GRS EST SUR INSTAGRAM

Suivez-nous sur: GRS_FSCF
Et sur facebook: Commission Nationale GRS FSCF

Des informations régionales doivent y être relayées. N'hésitez pas à partager, transmettre, faire vivre des pages régionales et des pages d'association.

REFERENTS REGIONAUX

Nous souhaitons trouver dans chaque commission régionale un référent communication dont le rôle sera de transmettre à la CN des informations, des images, des articles de presse sur: les compétitions, les stages, des expériences innovantes, des actualités régionales et des clubs.

Les CTR transmettront les coordonnées des personnes intéressées à Angélique (grs@fscf.asso.fr)

Les CTR doivent aussi donner le nom d'un référent formation : pas obligatoirement un formateur, mais quelqu'un qui puisse transmettre le besoins et faire circuler l'information sur les formations proposées.

TENUE POUR LES MASCULINS

Tenue masculine : Bas près du corps (longueur au choix) et haut moulant.
Pour les ensembles : une des deux pièces doit être en harmonie avec les autres tenues.

FICHE DE COMPOSITION D'EQUIPES ET D'ENSEMBLES

Rappel : conformément au programme fédéral, les fiches seront envoyées par mail avec les musiques et la fiche SACEM.

TROPHEE FEDERAL, ALLIANCES

Lorsque deux clubs font une alliance, cette alliance est considérée comme une entité à part entière vis-à-vis de la fédération et de l'organisateur. Pour plus de clarté, un des deux clubs doit prendre en charge les démarches : engagements, commande repas, inscription juges, etc ... Les deux clubs s'arrangent entre eux pour le partage des frais, l'identité des juges, etc...

INSCRIPTION DES JUGES AUX NATIONAUX

Soyez vigilants, les changements, échanges, remplacements, désistements, donneront lieu a des amendes comme prévu dans le programme fédéral.

FORMATION DES CADRES BENEVOLES DE GRS

Rappel pour les CTR :

- les projets d'organisation d'AF1 doivent être validés par la CN au minimum deux mois avant la formation.
- Les formations d'initiatrices n'ont pas besoin de validation mais doivent être déclarées à la CN.
- Plusieurs projets d'AF2 sont dans les tuyaux, vous en saurez plus prochainement.